

Édito

Une deuxième année passée à effectuer principalement du dépannage alimentaire... La situation sanitaire ne nous a pas donné le choix ! Un nouveau public de foyers en difficulté qui n'avait pas vocation à fréquenter un accueil de jour nous a rejoints. Ces foyers proviennent à 75% des quartiers populaires de la rive gauche, mais aussi de la rive droite (plus de 10%) et des communes limitrophes (près de 8%).

Alors que l'embellie se dessine, nous continuerons cette aide alimentaire dont le besoin ne faiblit pas le jeudi et le vendredi et nous reprendrons notre accueil de jour week-end et jours fériés avec restauration collective et aide alimentaire ciblée, cet accueil concernant plutôt des personnes isolées parfois moins socialisées ou des familles migrantes sans domicile stable.

Nous maintiendrons, en semaine, nos ateliers "apprentissage du français" et "couture et tricot" ; Nous reprendrons, le week end, les balades accompagnées et les "cafés discut".

Dès que les conditions sanitaires nous permettront de ne plus imposer le masque en intérieur, nous mettrons en place ce nouveau schéma qui demandera plus de bénévoles et sans doute de moyens matériels et financiers pour ces 4 jours d'ouverture hebdomadaire sans interruption, toute l'année. Sans oublier, bien sûr, la Halte canine qui n'a jamais arrêté son activité pendant la pandémie.

C'est donc un nouveau défi que nous aurons tous à cœur de relever en privilégiant le respect bienveillant de ceux que nous accueillons, la convivialité et la participation de tous au bon déroulement des journées.

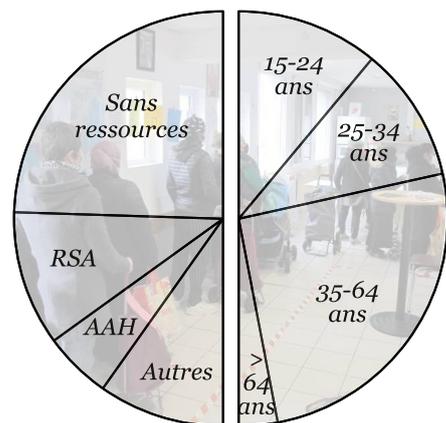
Rémy

Vaccination Covid à la Halte : acte III

Faisant suite aux deux séances proposées en 2021, une journée de vaccination a eu lieu dans nos locaux le 14 janvier, sous l'égide du Point H. 35 personnes ont reçu ce jour-là leur troisième dose de vaccin.

Qui sont les bénéficiaires de l'aide alimentaire ?

Sur l'ensemble de l'année 2021, nous avons fourni une aide alimentaire à 771 foyers différents (dont 386 personnes isolées et 91 familles monoparentales), soit 1653 personnes dont 497 enfants de moins de 15 ans. Sans trésorerie à partir du 15 du mois lorsque toutes les charges fixes ont été acquittées, ces personnes sont en très grande majorité orientées par les services sociaux. Il y a chaque mois un renouvellement partiel de ce public, ce qui montre que la plupart de ces foyers ne sont pas dans une dépendance chronique de l'aide alimentaire.



La Nuit de la Solidarité à Brest

Initiée en 2018 par la Ville de Paris, la Nuit de la Solidarité est un décompte annuel, quantitatif et qualitatif, des personnes sans solution d'hébergement ou de logement. En 2022, 27 villes l'ont organisée, dont Brest. Avec d'autres structures, La Halte était partenaire de l'opération qui consistait à recenser le même jour toutes les personnes sans abri (dormant dans un espace non prévu pour l'habitation : rue, jardin public, gare, hall d'immeuble, etc.) ou sans

domicile personnel (hébergement d'urgence, hôtel, centre de demandeurs d'asile, etc.). Des membres de l'équipe ont participé à cette enquête menée le 20 janvier au soir dans les quartiers de la ville, ainsi qu'à une enquête complémentaire auprès des associations qui assurent l'hébergement de personnes qui seraient autrement à la rue : Croix-Rouge, Digemer, Coallia, Solami. Les résultats de cette Nuit de la Solidarité ne sont pas encore connus.



Un Noël sans grande tablée... mais avec des cadeaux !

Encore un "Noël Covid" à la Halte cette année... Mais le Père Noël était au rendez-vous : grâce à de nombreuses initiatives, il avait dans sa hotte des cadeaux (Boîtes solidaires de Plougastel, paroisse de Brest-Lambézellec), des repas à emporter (personnel de la BNP) et des cartes de vœux (élèves de l'école Saint-Vincent de Brest).

Au nom de tous, un grand merci !



La Halte canine, un projet qui a du chien !

Il y a quelques temps, Echo Montaigne avait annoncé le dixième anniversaire de la Halte canine ; les restrictions sanitaires nous ont empêchés de célébrer cet événement comme il se doit. Nous avons donc demandé aux deux animatrices de ce dispositif, Hassina et Nicole, de nous en dire un peu plus sur ce projet innovant.



Comment est née l'idée d'une "halte canine" à Brest ?

La création a répondu à un besoin repéré par les services sociaux de l'hôpital et du CCAS de Brest. On avait des personnes qui, face à des problèmes de santé, freinaient toujours des deux pieds pour aller à l'hôpital à cause de leur chien. Pour les hospitalisations de courte durée ou d'urgence, il y avait toujours quelqu'un pour les aider, mais quand ils étaient vraiment isolés et nécessitaient des soins plus longs, ils n'avaient pas de solution, faute d'une personne fiable et de moyens pour payer un chénil.

Quels partenaires se sont engagés dans cette aventure ?

Au premier groupe de travail réunissant le CCAS, l'Unité Animal et Ville et le service social de l'hôpital se sont joints peu à peu de nouveaux partenaires : la Pension Canine des Abers, l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF), l'Association tutélaire du Ponant (ATP), ainsi que la Halte Accueil. Différentes réunions pendant deux ans ont permis d'affiner le projet, d'établir un règlement, de créer des fiches propriétaires, des fiches bénévoles, de résoudre la question des assurances.

Quand est née La Halte Canine ?

Une expérimentation a été menée de 2010 à fin 2012, sur le temps de travail de plusieurs travailleurs sociaux du CCAS et de l'hôpital, et grâce à la Halte qui prêtait ses locaux (à l'époque rue Boileau) pour l'accueil et le retour des chiens. Puis le projet a été pérennisé en 2013 au sein de l'association la Halte, avec un mi-temps accordé pour la coordination par le Conseil Général, le

service santé de la mairie et le CCAS.

Un groupe de pilotage, de réflexion et de soutien, se réunit environ une fois par an. Il comprend les acteurs cités ci-dessus ainsi que Coallia LLHS (Lits halte soins santé), qui a rejoint le dispositif en 2016.

Qui en sont les bénéficiaires ?

Ce sont des propriétaires de chiens qui sont isolés et bénéficient des minima sociaux, et dont la demande doit obligatoirement être transmise par un travailleur social. Ils sont de tous âges, mais la plupart ont entre 30 et 60 ans. Au départ, on avait surtout repéré des besoins chez des jeunes, mais peu sont prêts à se soumettre à des soins relativement longs.

Comment fonctionne la Halte Canine ?

Si la demande est acceptée, nous faisons appel à un bénévole. Les familles d'accueil et les propriétaires de chien n'ont pas de contact, si ce n'est lors de l'accueil et le retour du chien, ceci afin d'éviter par exemple que le bénévole ne soit harcelé de coups de téléphone. La communication passe obligatoirement par La Halte Canine.

Trouvez-vous facilement des bénévoles ?

Les bénévoles sont recrutés grâce à des annonces dans la presse ou aux forums des associations. Ils prennent en charge gratuitement le chien, mais on leur fournit des croquettes et ils n'ont pas à s'acquitter des soins de première nécessité (vermifuge, anti-puces...). Le nombre de familles d'accueil (une dizaine en moyenne) est globalement suffisant, même s'il est parfois difficile de trouver un hébergement pour de gros chiens, la plupart des bénévoles



Gregorz (propriétaire de deux chiens, Cwaniak et Niewem) : *"Quand je suis à l'hôpital, cela me rassure que mes chiens soient dans une famille"*
Mado et Alain (bénévoles) : *"L'accueil est différent à chaque fois, mais on sait que cela se passera bien. On aime les chiens, l'attirance est réciproque."*



préférant accueillir des petits.

Après de dix ans d'expérience, quel bilan peut-on faire ?

Au 31 décembre 2021, on comptabilisait 6787 jours d'accueil, pour des durées moyennes d'hospitalisation d'une trentaine de jours. Il y a à ce jour (début février 2022) 3 chiens accueillis, et ceci depuis janvier. Les retours se sont toujours bien passés et le fonctionnement donne toute satisfaction.

La Halte canine brestoise a-t-elle donné naissance à d'autres projets ?

C'est une expérience très originale en France ; d'autres villes nous ont contactés mais nous ne savons pas avec quelles suites. Pour notre part, nous avons lancé en 2020 une "Halte Canine Minute" pour des accueils de chiens en demi-journées (toujours sur prescription d'un travailleur social), afin de faciliter des démarches administratives ou la prise de rendez-vous médicaux. Mais il est trop tôt pour en parler, car l'épidémie de Covid a contrarié le démarrage de ce nouveau service.

Appel au mécénat !

Nous proposons à des entreprises de nous soutenir dans le cadre du mécénat d'entreprise autorisant une réduction d'impôt en proportion de leur aide, notre affiliation à la *Société Saint-Vincent-de-Paul (SSVP)* reconnue d'utilité publique nous permettant cette opération.

... Et aux amis de La Halte

De même, nous nous adressons aux **particuliers qui voudront bien nous aider** ; ils bénéficieront d'une réduction d'impôt analogue. N'hésitez donc pas à faire la liste de vos amis et familles que vous souhaitez associer à notre aventure.